

Vendredi 29 mars 2024

## Rouen citoyenne : Inauguration du cheminement d'accessibilité du Jardin des Plantes

Emanant d'un projet proposé au titre du budget participatif de 2018, le chemin d'accessibilité du Jardin des plantes a été inauguré ce jour. Celui-ci a été conçu pour améliorer l'accessibilité pour tous et faciliter la promenade des personnes mal voyantes ou en fauteuil roulant.

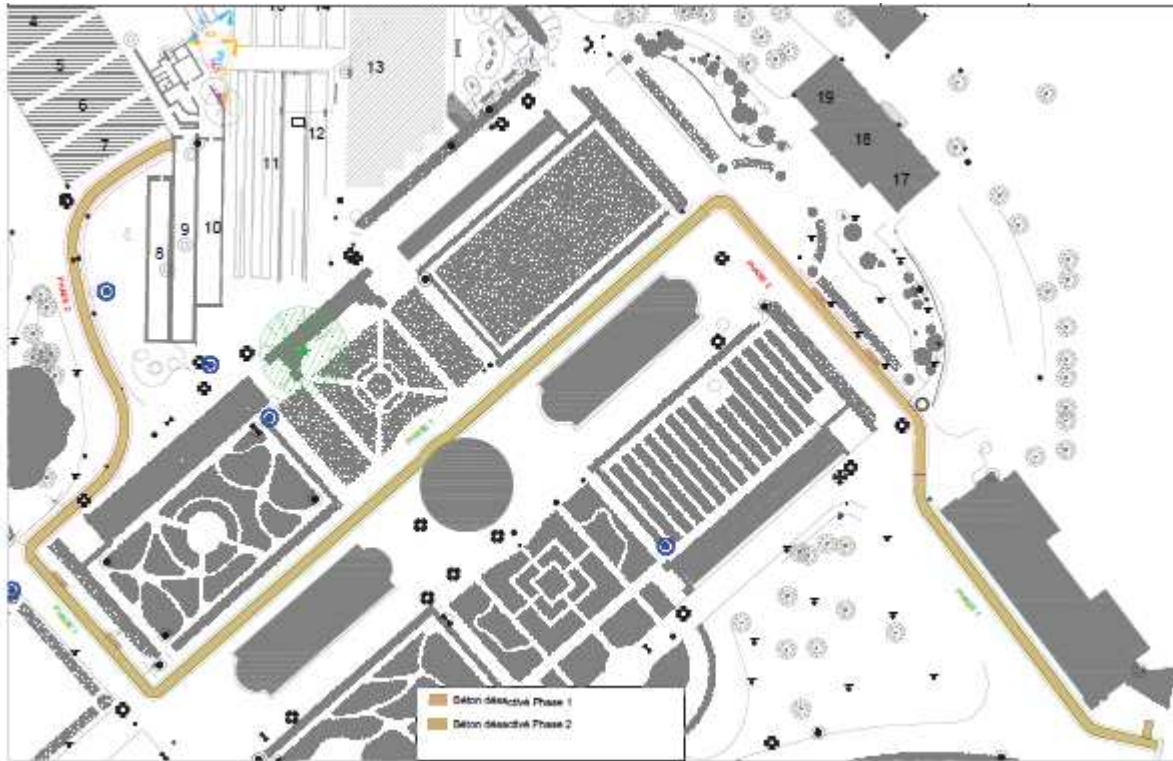


Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint au Maire en charge notamment de la Ville résiliente, de la transition énergétique et de la biodiversité, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de la Démocratie locale et participative et du Handicap, Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire en charge du secteur rive gauche et de l'Île Lacroix, Françoise LESCONNÉ, Conseillère Municipale déléguée en charge de l'Environnement et de la Biodiversité, Jean-Pierre TREDET, Conseiller Municipal délégué en charge du Handicap et Mamadou DIALLO, Conseiller Municipal délégué au secteur rive gauche : « La participation citoyenne est essentielle aux changements d'une ville! Ce cheminement en est un parfait exemple. Lieu emblématique de la rive gauche, le Jardin des Plantes pourra ainsi accueillir plus facilement des personnes en situation de handicap. Il est de notre rôle de faciliter au

quotidien l'accessibilité à tout par toutes et tous ! ».

Dans le cadre de l'appel à projets 2018, le projet lauréat d'Isabelle avait été retenu. Le « **Cheminement pour tous au Jardin des plantes** » consistait à améliorer l'accessibilité pour tous du poumon vert de Rouen pour faciliter la promenade des personnes mal voyantes ou en fauteuil roulant, le déplacement des familles avec des poussettes... Il était prévu que le cheminement soit réalisé depuis l'entrée principale jusqu'aux serres.

Avec un budget de 215 000 € T.T.C, et après quelques contraintes techniques à prendre en compte (le projet initial prévoyait de passer sur des réseaux souterrains anciens, qui aurait eu pour conséquences d'endommager un arbre remarquable), le cheminement de 450 mètres linéaires – **partant de la rue Dufay jusqu'aux serres en passant devant l'Orangerie et sur l'allée centrale** – est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une bande de guidage pour les non et mal voyant.e.s. Mais il reste utilisable par toutes et tous (les familles avec des poussettes notamment).



Si les services de la Ville veillent à préserver la qualité paysagère du jardin, ils ont dû répondre à 3 critères du projet initial :

- . **Proposer un revêtement permettant une circulation aisée pour tous** (béton désactivé laissant apparaître de fins gravillons roulés de la même teinte que les allées pour une bonne intégration) ;
- . **Signifier un contraste important avec les allées de teintes claires pour permettre aux personnes malvoyantes de s’orienter aisément** (un repère visuel anthracite a été créé servant de guide immédiatement identifiable tout le long du cheminement ainsi) ;
- . **Offrir un système de guidage continu afin que les personnes non-voyantes puissent le suivre à l’aide d’une canne** (rail de guidage central constitué de 2 fines bandes de résine texturée dimensionnées pour être facilement détectable sans pour autant constituer un obstacle à la circulation).

Deux projets, émanant du budget participatif citoyen 2022, ont également été votés : un jardin communautaire partagé (potager / verger) et des jeux inclusifs pour compléter l’offre existante au jardin des Plantes.

**L’occasion de rappeler que la collecte d’idées/de projets pour la prochaine édition du Budget Participatif Citoyen sera du 24 mars au 26 mai 2024 sur le site « Rouen Citoyenne » ([https : www.rouencitoyenne.fr](https://www.rouencitoyenne.fr)).**